



Direction des Finances
Service Moyens et Missions Transversales
119.57

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 28 JUIN 2024
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ**

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2023 - Budget annexe direction des maisons de l'enfance et de la famille (DIMEF).

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux Finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

La direction des maisons de l'enfance et de la famille (DIMEF) a pour mission d'assurer l'accueil d'urgence des mineurs confiés au Département, soit par l'autorité judiciaire au titre de la protection de l'enfance, soit par les parents dans le cadre d'un contrat d'accueil provisoire.

Les recettes de fonctionnement sont en hausse de 2,1 M€ à 24,7 M€ pour un nombre de journées constaté de 97 620 et un taux d'occupation dépassant les 97 %. Les dépenses de fonctionnement progressent fortement pour atteindre 26 M€ (+2,9 M€). Bien qu'ayant un solde de gestion négatif sur l'exercice, le résultat cumulé reste quant à lui excédentaire.

L'exposé ci-dessous est exprimé en crédits réels.

A - les recettes de fonctionnement : 24,7 M€

- Groupe 1 : Produits de la tarification : 24,2 M€

Les produits de la tarification sont en progression d'environ 2,1 M€ par rapport à 2022 (+ 9,5 %). La hausse des demandes d'accueil relatives aux enfants de 0 à 12 ans étant en forte croissance (+38 % pour les 0-3 ans, +30 % pour les 3-12 ans), le nombre de journées passe de 94 342 à 97 620. La participation du budget général du Département à travers la dotation globale versée par la direction de l'enfance et de la famille est de fait en hausse.

- Groupe 2 : Autres produits : 414 K€

Les autres produits sont en baisse de 2,5 % par rapport à 2022 (-10 752,95 €). Ce poste est principalement constitué de remboursements de salaire d'agents en formation par l'organisme collecteur de fonds de formation pour la fonction publique hospitalière (304 K€) et de remboursements de l'assurance maladie (33 K€).

- Groupe 3 : Produits financiers et non encaissables : 22 K€

Les produits financiers sont en baisse de 56 % par rapport à 2022 (soit un recul de 27 576,40 €). Ils sont surtout constitués de divers produits de cession et d'annulations de mandats sur exercices antérieurs.

B - les recettes d'investissement : 53 K€

Il s'agit de dotations (52 796,89 € / +11,9 %).

En 2023 le fonds de compensation de la TVA est en hausse de près de 17 % (+4 969,3 €), en lien avec les investissements réalisés et déclarés auprès de l'Etat en 2022. Le reste des recettes d'investissement est composé d'une opération de mise en réserve pour environ 18 544 €.

C - les dépenses de fonctionnement : 26 M€

- Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante : 2,1 M€

Les dépenses d'exploitation courante sont en hausse de 3,2 % par rapport à l'exercice antérieur (+66 855,20 €). Le groupe est principalement constitué des postes énergie, gardiennage, alimentation, fournitures (dont produits d'hygiène), frais médicaux et transport. L'augmentation constatée provient notamment de la hausse des coûts de l'énergie et des denrées alimentaires sur l'exercice 2023 et de l'inflation des prix en général.

- Groupe 2 : Dépenses de personnel : 22 M€

Les dépenses de personnel connaissent une importante hausse de 15,6 % (+2 978 068,41 €). En 2023 a eu notamment lieu la revalorisation du point d'indice de 1,5 % dans la fonction publique à partir du 1^{er} juillet. De plus, le Ségur de la santé qui s'applique à la grande majorité des agents de la DIMEF, génère des dépenses supplémentaires. Par ailleurs, plusieurs mesures obligatoires viennent impacter les dépenses de personnels. On peut notamment citer l'impact de l'inflation sur le montant de la « garantie individuelle du pouvoir d'achat » (GIPA) ou la récente revalorisation de « l'indemnité pour travaux supplémentaires » (IFTS) des attachés hospitaliers. Le recrutement d'agents supplémentaires en lien avec l'ouverture d'une structure d'accueil et divers renforts, sous différentes formes, contribuent aussi à cette variation des charges de personnel.

- Groupe 3 : dépenses afférentes à la structure : 1,9 M€

Le groupe 3 voit son niveau décroître en 2023 de 5 % (-98 495,25 €). Il est constitué principalement du poste locations immobilières (1,3 M€ / -11,4 %). Il comptabilise aussi les frais de vêtements, d'entretien et de nettoyage.

D - les dépenses d'investissement : 256 K€

Les immobilisations corporelles connaissent une hausse de 21,8 % en 2023 (+45 695,72 €) et sont principalement constituées d'achat de petit équipement pour les lieux d'accueil, de mobilier et de véhicules (+44,5 K€).

E - l'équilibre budgétaire

Compte tenu de la reprise des résultats antérieurs, un excédent de 4 549 478,03 € est constaté (dont 3 372 956,43 € au titre de l'investissement et 1 176 521,60 € en fonctionnement), en parfaite concordance avec l'état II-2 du compte de gestion 2023 du comptable public.

L'affectation suivante est proposée :

- résultat d'investissement à reporter en 2024 (001 recette) : 3 372 956,43 € ;
- résultat de fonctionnement à reporter en 2024 (002 recette) : 1 176 521,60 € ;
 - dont 940 778,47 € affectés à l'équilibre du BP 2024,
 - dont 235 743,13 € à affecter à une décision ultérieure.

Les restes à réaliser, à hauteur de 138 269,10 € en section d'investissement, et de 6 785,37 € en section de fonctionnement font l'objet d'un report en 2024.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

La Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône



Martine VASSAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 28 JUIN 2024**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2023 - Budget annexe direction des maisons de l'enfance et de la famille (DIMEF).

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi vingt huit juin à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Danielle MILON.

Présent(s) :

Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, M. Gérard GAZAY, M. Jacky GERARD, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Absent(s) :

Mme Martine VASSAL, Mme Nouriati DJAMBAE, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Yannick OHANESSIAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Donne(nt) pouvoir :

M. Martial ALVAREZ à Mme Mandy GRAILLON, Mme Julie ARIAS à M. Yannick GUERIN, Mme Sophie CAMARD à M. Gérard FRAU, Mme Laure-Agnès CARADEC à M. Didier REAULT, Mme Audrey GARINO à Mme Magali GIORGETTI, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO à M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI à M. Azad KAZANDJIAN, M. Patrick GHIGONETTO à M. Jean-Marc PERRIN, M. Vincent GOYET à Mme Anne RUDISUHLI, M. Eric LE DISSES à Mme Valérie GUARINO, Mme Véronique MIQUELLY à M. Lionel DE CALA, M. Benoît PAYAN à M. Anthony KREHMEIER, Mme Nora PREZIOSI à M. Denis ROSSI.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 28 JUIN 2024**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2023 - Budget annexe direction des maisons de l'enfance et de la famille (DIMEF).

Vu le code général des collectivités territoriales,
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 28 juin 2024, le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Sous la présidence de Madame MILON, première vice-présidente, Madame VASSAL, ayant quitté la salle,

A décidé :

d'adopter le compte administratif de l'exercice 2023 du budget annexe de la direction des maisons de l'enfance et de la famille arrêté aux résultats indiqués dans le rapport, soit :

o Investissement	+3 372 956,43 €
o Fonctionnement	+1 176 521,60 €
o Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2023 ¹	+4 549 478,03 €

¹ Après reprise des résultats antérieurs. A noter que l'instruction M 22 applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux permet la reprise des résultats d'investissement de N-1 en N, et, en fonctionnement, il est possible de reprendre en N tout ou partie des résultats de N-2. Les résultats définitifs tiennent compte des reprises des résultats constatés selon le détail mentionné dans le rapport.

Adopte à l'unanimité

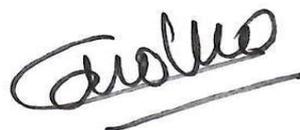
Pour : 47

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 6

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Samia GHALI, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Benoît PAYAN.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation



Nathalie CAROLLO

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 28 JUIN 2024**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2023 - Budget annexe direction des maisons de l'enfance et de la famille (DIMEF).

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi vingt huit juin à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Danielle MILON.

Présent(s) :

Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, M. Gérard GAZAY, M. Jacky GERARD, Mme Magali GIORGETTI, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Absent(s) :

Mme Martine VASSAL, Mme Nouriati DJAMBAE, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Yannick OHANESSIAN, Mme Josette SPORTIELLO.

Donne(nt) pouvoir :

M. Martial ALVAREZ à Mme Mandy GRAILLON, Mme Julie ARIAS à M. Yannick GUERIN, Mme Sophie CAMARD à M. Gérard FRAU, Mme Laure-Agnès CARADEC à M. Didier REAULT, Mme Audrey GARINO à Mme Magali GIORGETTI, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO à M. Jacky GERARD, Mme Samia GHALI à M. Azad KAZANDJIAN, M. Patrick GHIGONETTO à M. Jean-Marc PERRIN, M. Vincent GOYET à Mme Anne RUDISUHLI, M. Eric LE DISSES à Mme Valérie GUARINO, Mme Véronique MIQUELLY à M. Lionel DE CALA, M. Benoît PAYAN à M. Anthony KREHMEIER, Mme Nora PREZIOSI à M. Denis ROSSI.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 28 JUIN 2024**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2023 - Budget annexe direction des maisons de l'enfance et de la famille (DIMEF).

Vu le code général des collectivités territoriales,
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 28 juin 2024, le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Sous la présidence de Madame MILON, première vice-présidente, Madame VASSAL, ayant quitté la salle,

A décidé :

de procéder à l'affectation des résultats du budget annexe de la direction des maisons de l'enfance et de la famille comme suit :

- résultat d'investissement à reporter en 2024 (001 recette) : 3 372 956,43 € ;
- résultat de fonctionnement à reporter en 2024 (002 recette) : 1 176 521,60 € ;
 - dont 940 778,47 € affectés à l'équilibre du BP 2024,
 - dont 235 743,13 € à affecter à une décision ultérieure.

Les restes à réaliser, à hauteur de 138 269,10 € en section d'investissement, et de 6 785,37 € en section de fonctionnement font l'objet d'un report en 2024.

Adopte à l'unanimité

Pour : 47

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Sophie CAMARD, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 6

Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Samia GHALI, M. Azad KAZANDJIAN, M. Anthony KREHMEIER, M. Benoît PAYAN.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation



Nathalie CAROLLO